

Résidence d'écriture cinématographique Les Filmeurs Règlement des candidatures 2024

Descriptif global :

La résidence d'écriture cinématographique proposée par l'association « Sous La Garenne » est une résidence individuelle encadrée pour se consacrer à son projet d'écriture cinématographique, accompagné ou non par un professionnel du cinéma, dans un cadre particulièrement favorable à la réflexion et à la création artistique.

Modalités de mise en œuvre :

La résidence d'écriture se déroule sur 15 jours consécutifs. Les dates sont fixées d'un commun accord entre le résident et la structure d'accueil.

En fonction de vos attentes et de votre expérience, l'association vous propose :

- soit un accueil en autonomie complète.
- soit un accueil personnalisé avec un accompagnement professionnel sur 6 demi-journées au plus à caler en fonction des agendas respectifs. Cet accompagnement est assuré par un professionnel partenaire de l'association.

Nous accueillons désormais deux résidents en simultanée. Les espaces d'hébergement et de travail restent bien distincts pour chaque résident.

Chaque projet retenu fait l'objet d'une convention de résidence signée entre l'auteur et l'association (conditions d'accompagnement, suivi du projet, communication, etc...).

Modalités de prises en charge :

La structure d'accueil prend en charge l'hébergement du résident, les quelques repas pris en commun et l'accompagnement par un professionnel s'il est optionné. Elle met sa filmothèque (prêt de dvd et/ou location de films en ligne) à la disposition du résident.

Le résident conserve à sa charge son transport et ses autres repas (l'hébergement dispose notamment d'une cuisine équipée et d'un espace salon).

Conditions d'éligibilité :

- Projet de court-métrage ou long-métrage de fiction ou documentaire sans limite de durée
- Ouvert aux auteur.trice.s français.es sans limite d'âge
- Un seul dossier par candidat.e
- Les projets déjà présentés lors d'appels à candidatures antérieurs ne sont pas éligibles
- Durée de 15 jours de résidence par projet.

L'auteur.trice peut éventuellement être accompagné.e d'un.e co-auteur.trice

Documents constitutifs du dossier :

- Synopsis
- Note d'intention - libre mais rigoureuse - pour présenter votre projet et vos objectifs lors de cette résidence
- CV avec vos coordonnées complètes (prénom, nom, adresse postale, mail, téléphone)
- Dates souhaitées pour la résidence

Le dossier complet doit être envoyé à l'adresse suivante : associationsouslagarenne@gmail.com

Calendrier :

- Envoi du dossier entre le 4 décembre 2023 et le 31 janvier 2024
- Annonce des lauréats le 31 mars 2024
- Résidence entre les mois d'avril et décembre 2024 sur une durée de 15 jours (hors juillet/août)

Localisation :

Résidence d'écriture cinématographique Les Filmeurs
301 chemin de la grande chaussée - 27210 Conteville
+33 (0)2 32 42 12 63 / +33 (0)6 22 62 76 79

Gares SNCF : Pont L'Evêque, Deauville, Lisieux, Le Havre

Aires de co-voiturage : Beuzeville / Honfleur/ Pont de Tancarville

Le trajet entre la gare/l'aire de co-voiturage et le site de la résidence est pris en charge par la structure d'accueil.

Descriptif du lieu :

Gîte écologique en pleine nature, au milieu des champs. Maison complète et indépendante. Lieu calme et tranquille. Tout le confort nécessaire dans cette vieille bâtisse paysanne normande du XVIIème siècle refaite avec des matériaux anciens et respirants. Les draps et le linge de toilette sont fournis. Superette avec dépôt de pain et Bar-tabac au centre du village à 1km.